

Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les thèmes et critères suivants :

3 piliers	10 thèmes	37 critères dont :
Environnement	Changement climatique	Emissions carbonées, vulnérabilité au changement climatique, empreinte carbone des produits
	Ressources naturelles	Stress hydrique, matières premières, biodiversité
	Pollution et déchets	Emission toxique et déchet, déchets électroniques, déchets d'emballage
	Opportunités environnementales	Bâtiments verts, technologie verte, énergie renouvelable
Social	Capital humain	Santé et sûreté au travail, gestion du travail, développement du capital humain
	Responsabilité des produits	Qualité et sûreté des produits, sécurité des données, investissement responsable
	Opposition des parties prenantes	Approvisionnement controversé
	Opportunités sociales	Accès aux services de communication, accès aux services de santé, accès aux services de la finance
Gouvernance	Gouvernance d'entreprise	Conseil d'administration, rémunération, structure, comptabilité
	Comportement des entreprises	Ethique des affaires, corruption et instabilité, transparence fiscale

INDICATEURS

Afin d'évaluer chacune des composantes indépendamment, les notations issues de la recherche MSCI sont utilisées. La performance générale est appréciée grâce aux notes globales, pondérées et ajustées. Les notes ajustées permettent de comparer différents secteurs entre eux. L'impact carbone est également calculé à partir de données fournies par MSCI.

APPROCHE ESG *Best in Class*

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'indice de référence. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

INDICE DE REFERENCE

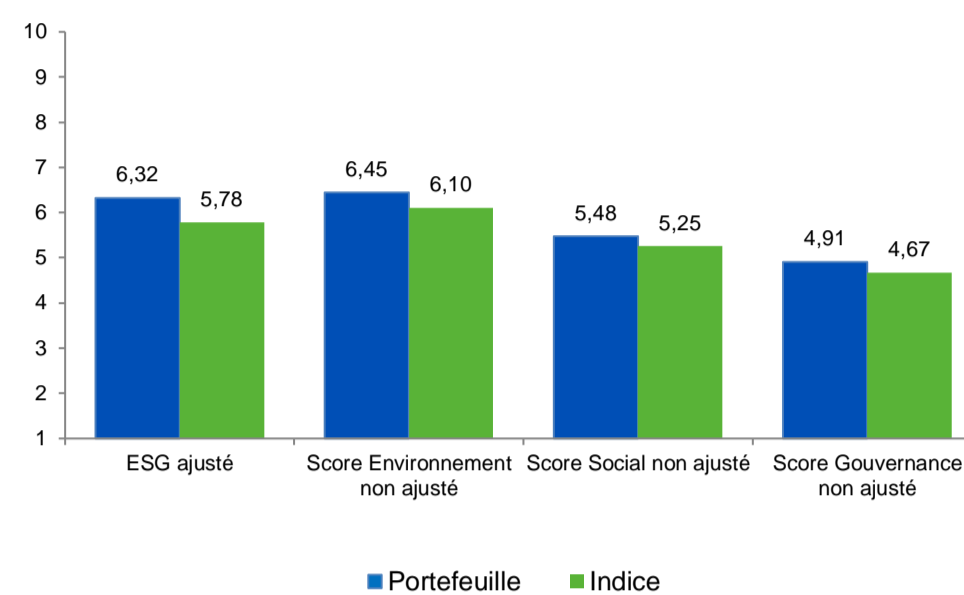
Topix (dividendes nets réinvestis)

Couverture par un score ESG *

30/9/2020	Portefeuille	Indice
	100,1%	93,7%

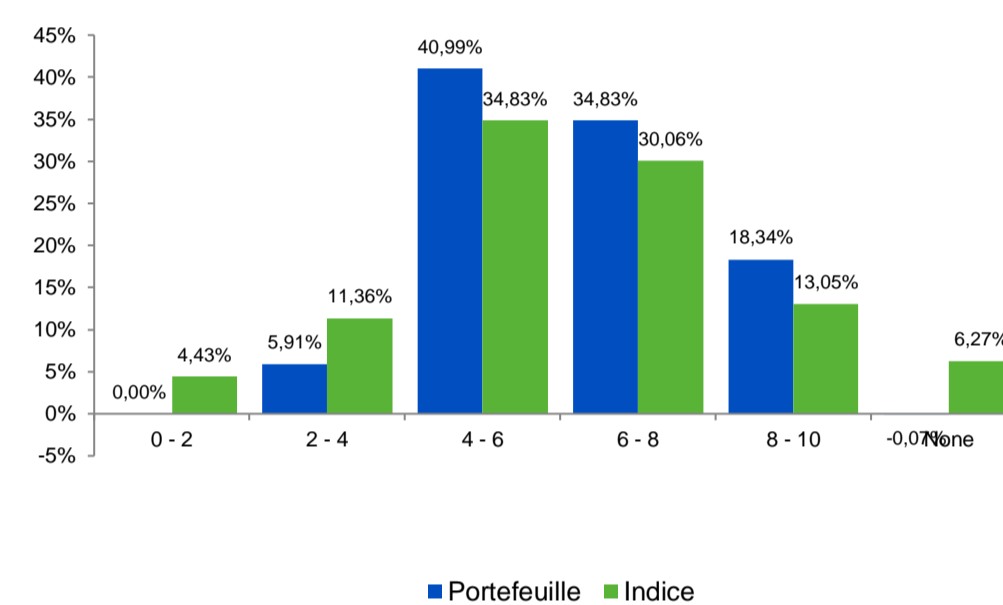
* En pourcentage de l'actif net, hors liquidités

Scores ESG



Source : BRS & MSCI au 30/9/2020

Répartition par score ESG



Source : BRS & MSCI au 30/9/2020

Top 10 émetteurs : score ESG

Emetteur	Poids	Score
NTT DOCOMO INC	1,69%	10,0
OMRON CORP	0,36%	10,0
SUMITOMO CHEMICAL CO LTD	0,12%	10,0
SONY CORPORATION	3,46%	9,6
INPEX CORP	0,46%	9,4
SOMPO HOLDINGS INC	0,32%	8,5
KDDI CORPORATION	1,06%	8,5
FUJITSU LTD	0,78%	8,5
MS&AD INSURANCE GROUP HOLDINGS INC	0,33%	8,5
SYSMEX CORP	0,38%	8,5
Total	8,95%	

Source : BRS & MSCI au 30/9/2020

Bottom 10 émetteurs : score ESG

Emetteur	Poids	Score
AISIN SEIKI CO LTD	0,15%	2,4
SUBARU CORP	0,54%	2,6
TOHO CO LTD (TOKYO)	0,12%	3,0
ORACLE CORP JAPAN	0,10%	3,2
FAMILYMART CO LTD	0,15%	3,2
AEON MALL CO LTD	0,27%	3,5
SEVEN & I HOLDINGS CO LTD	2,09%	3,5
FUKUOKA FINANCIAL GROUP INC	0,07%	3,7
DAITO TRUST CONSTRUCTION CO LTD	0,68%	3,7
MEIJI HOLDINGS CO LTD	0,26%	3,7
Total	4,42%	

Source : BRS & MSCI au 30/9/2020

Intensité carbone *

(en tonnes par million de dollars US de revenus)

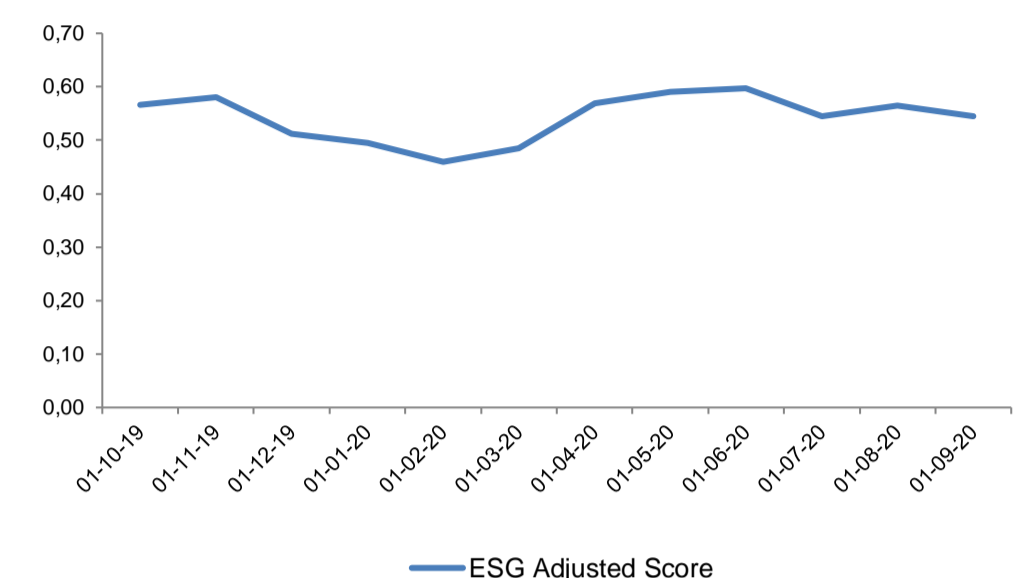
30/09/2020	Portefeuille	Indice	Relatif
Total	72,5	84,9	-12,4

* Hors souverains

Source : BRS & MSCI au 30/9/2020

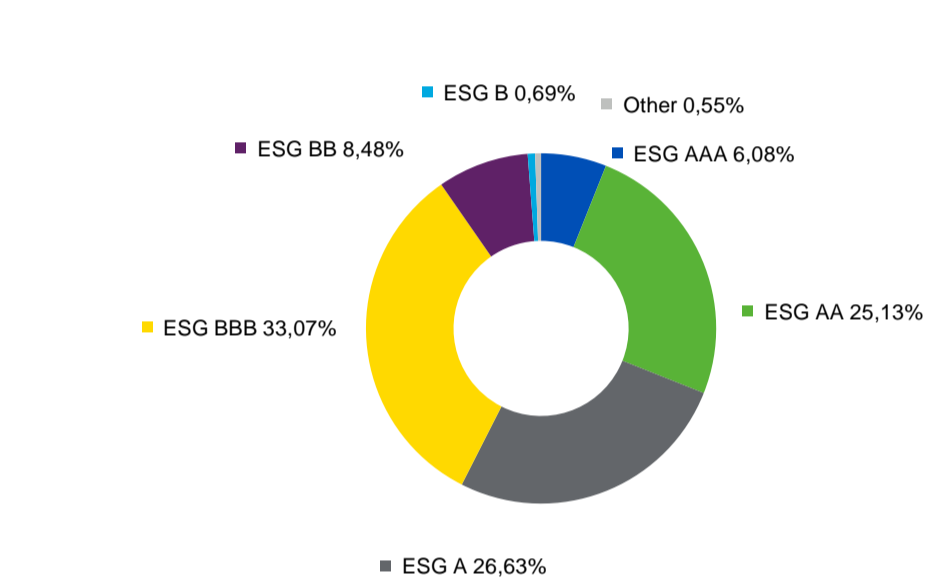
30/6/2020	Portefeuille	Indice
	99,8%	94,0%

Evolution du score ESG relatif



Source : BRS & MSCI au 30/9/2020

Répartition des notations ESG



Source : BRS & MSCI au 30/9/2020

Top 10 émetteurs : intensité carbone

Emetteur	Poids	Intensité carbone
CHUBU ELECTRIC POWER COMPANY INC	0,18%	1 939,8
NIPPON STEEL CORPORATION	0,46%	1 737,9
JFE HOLDINGS INC	0,27%	1 703,0
KANSAI ELECTRIC POWER CO INC/THE	0,18%	959,1
INPEX CORP	0,46%	931,2
NIPPON YUSEN KK	0,27%	855,8
AGC INC	0,18%	820,1
OSAKA GAS CO LTD	0,27%	431,6
AEON MALL CO LTD	0,27%	405,5
SHIN-ETSU CHEMICAL CO LTD	1,22%	378,2
Total	3,75%	

Source : BRS & MSCI au 30/9/2020

Bottom 10 émetteurs : intensité carbone

Emetteur	Poids	Intensité carbone
NINTENDO CO LTD	2,78%	0,8
HAKUHODO DY HOLDINGS INC	0,24%	0,9
RECRUIT HOLDINGS CO LTD	1,36%	1,2
TOKIO MARINE HOLDINGS INC	0,77%	1,6
MS&AD INSURANCE GROUP HOLDINGS INC	0,33%	2,0
RAKUTEN INC	0,42%	2,4
SUMITOMO MITSUI TRUST HOLDINGS	0,50%	2,7
SOMPO HOLDINGS INC	0,32%	2,8
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP INC	1,19%	3,0
JAPAN EXCHANGE GROUP INC	0,40%	3,3
Total	8,32%	

Source : BRS & MSCI au 30/9/2020

30/06/2020	Portefeuille	Indice	Relatif
Total	78,6	90,0	-11,5

Information importante

Ce document est établi par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n GP 97-114. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Aviva Investors France considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie. Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La distribution et l'offre d'actions ou de parts de l'OPC cité peuvent être limitées ou interdites par la loi dans certaines juridictions. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPC à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Aviva Investors France décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Le prospectus, le DICI, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Aviva Investors France. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé.



Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les thèmes et critères suivants :

3 piliers	10 thèmes	37 critères dont :
Environnement	Changement climatique	Emissions carbonées, vulnérabilité au changement climatique, empreinte carbone des produits
	Ressources naturelles	Stress hydrique, matières premières, biodiversité
	Pollution et déchets	Emission toxique et déchet, déchets électroniques, déchets d'emballage
	Opportunités environnementales	Bâtiments verts, technologie verte, énergie renouvelable
Social	Capital humain	Santé et sûreté au travail, gestion du travail, développement du capital humain
	Responsabilité des produits	Qualité et sûreté des produits, sécurité des données, investissement responsable
	Opposition des parties prenantes	Approvisionnement controversé
	Opportunités sociales	Accès aux services de communication, accès aux services de santé, accès aux services de la finance
Gouvernance	Gouvernance d'entreprise	Conseil d'administration, rémunération, structure, comptabilité
	Comportement des entreprises	Ethique des affaires, corruption et instabilité, transparence fiscale

INDICATEURS

Afin d'évaluer chacune des composantes indépendamment, les notations issues de la recherche MSCI sont utilisées. La performance générale est appréciée grâce aux notes globales, pondérées et ajustées. Les notes ajustées permettent de comparer différents secteurs entre eux. L'impact carbone est également calculé à partir de données fournies par MSCI.

APPROCHE ESG *Best in Class*

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'indice de référence. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

INDICE DE REFERENCE

Topix (dividendes nets réinvestis)

Exemples de critères d'indicateurs d'impact

		Couverture portefeuille		
		Valeur	Pourcentage d'encours	Pourcentage d'émetteurs
Environnement	Intensité carbone (en tonnes par million de dollars US de chiffre d'affaires)	72,5	92,7%	96,9%
Social	Pourcentage moyen de femmes occupant un poste de direction	12,7%	90,5%	84,8%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	41,5%	98,6%	92,4%
Droits humains	Pourcentage moyen des émetteurs respectant les principes du Pacte mondial de l'ONU	98,0%	29,5%	92,4%

Source : BRS & MSCI au 30/9/2020

Glossaire

Couverture par un score ESG

Score ESG (ajusté) : La meilleure entreprise d'un secteur se voit attribuer le score de 10 et la pire le score de 0. Une distribution normale est appliquée pour les autres entreprises. Ce score permet donc de comparer la position ESG des entreprises entre différents secteurs. Source : MSCI ESG

Score Environnement : Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Environnement, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). Source : MSCI ESG

Score Social : Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Social, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). Source : MSCI ESG

Score Gouvernance : Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Gouvernance, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). Source : MSCI ESG

Intensité carbone

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO₂), par million de USD de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions directes induites par la combustion d'énergie fossile) et du Scope 2 (émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité). Ainsi, pour chaque million de dollars de chiffre d'affaire, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO₂.

Indicateurs d'impact

Intensité carbone : cf ci-dessus

Pourcentage de femmes occupant un poste de direction : Il représente le pourcentage moyen de femmes occupant un poste de direction parmi les sociétés du portefeuille. La mise à jour des données est annuelle. Source : MSCI ESG

Pourcentage d'indépendance du conseil d'administration : Il représente le pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration parmi les sociétés du portefeuille. La mise à jour des données est annuelle. Source : MSCI ESG

Pourcentage d'émetteurs respectant les principes du Pacte mondial des Nations Unies : Il représente le pourcentage moyen des entreprises qui sont en ligne avec les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies relatifs au respect des droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Source : MSCI ESG

Information importante

Ce document est établi par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n GP 97-114. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Aviva Investors France considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie. Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La distribution et l'offre d'actions ou de parts de l'OPC cité peuvent être limitées ou interdites par la loi dans certaines juridictions. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPC à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Aviva Investors France décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Le prospectus, le DICI, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Aviva Investors France. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé